

## 7 Fréquence du surpoids et de l'obésité

### Définition et champ d'application

Cet indicateur mesure la part de la population d'un pays ayant un indice de masse corporelle (IMC) de 25 kg/m<sup>2</sup> ou plus (> 18 ans), et donc classée en surpoids (une personne ayant un IMC > 30 est classée obèse).

### Logique de la fiche d'information

Généralement liées aux comportements alimentaires, les tendances du nombre de personnes en surpoids et obèses fournissent une indication de la non-durabilité de la consommation alimentaire (c'est-à-dire, la surconsommation). Il a été sélectionné comme le meilleur indicateur de la sensibilité à l'évolution des modes de consommation alimentaire par le projet « Metrics of Sustainable Diets and Food Systems » (Métriques des régimes et systèmes alimentaires durables).

### Situation actuelle et progression dans la région méditerranéenne

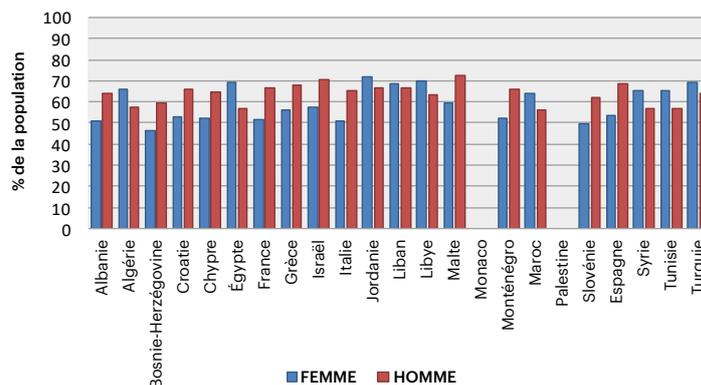
La tendance à l'augmentation de l'IMC dans tous les pays de la région méditerranéenne est dérivée des ensembles de données de 2005 à 2016, les plus récents rapportés par l'OMS. La désagrégation de cet indicateur par sexe indique également des différences entre les pays et les zones géographiques. Cela pourrait indiquer un changement complet du comportement social, tant alimentaire que culturel, qui n'est pas viable dans tous les pays de la région méditerranéenne. En guise de conclusion générale, cette tendance peut indiquer un abandon de ce que l'on appelle le « régime méditerranéen » au profit d'une consommation abusive d'aliments malsains et de changements de comportements culturels.



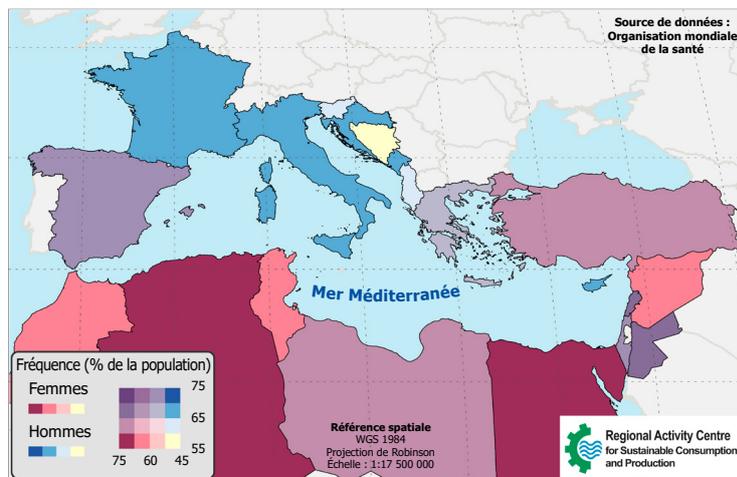
### Message clé

Une majorité de la population de la région méditerranéenne a un IMC à la limite du surpoids, ce qui démontre la réalité d'une tendance croissante.

### Surpoids en 2016



### Surpoids et obésité chez les femmes et les hommes (2016)



Les appellations employées sur cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent en aucun cas l'expression d'une opinion quelconque de la part du Secrétariat des Nations unies quant au statut juridique des pays, territoires, villes, régions ou des autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou de leurs limites

Sources  
OMS

Liens  
<http://apps.who.int/gho/data/node.main.A897A?lang=en>